

Suivi de l'étiage 2024 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°14

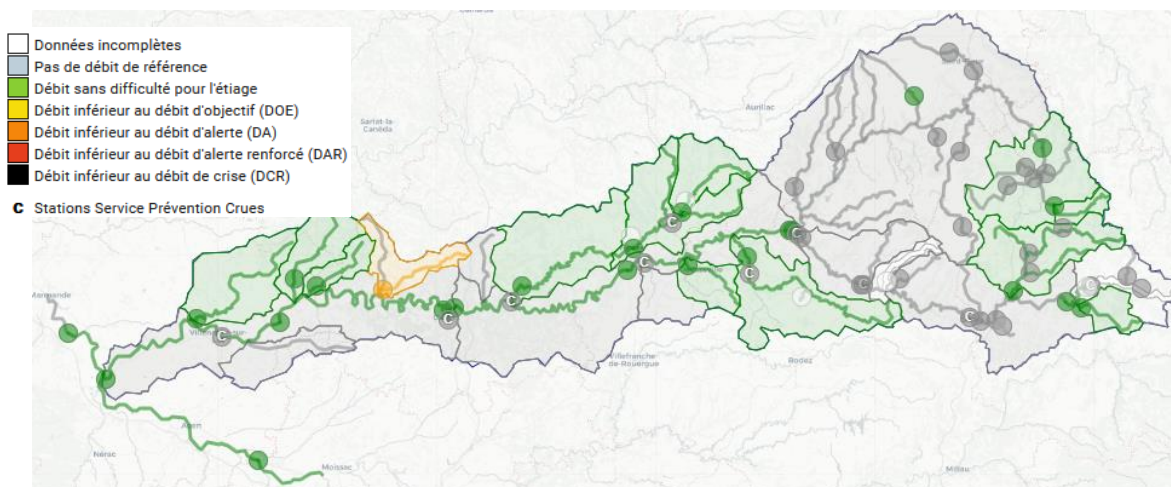
Météo du bassin

La semaine passée a été humide avec des précipitations observées durant les 7 derniers jours sur le bassin du Lot. Cependant, les cumuls journaliers ont été plutôt faibles et ont touché le bassin de manière hétérogène à l'exception de dimanche 22 septembre où les précipitations ont été observées dans tout le bassin avec des cumuls dépassant les 30 mm localement. Les températures étaient elles proches des normales de saison en moyenne sur la semaine.

Les prévisions annoncent un épisode de précipitations intense entre le jeudi 26 et le vendredi 27 septembre. Les cumuls devraient être très importants sur ces deux journées avec des précipitations moyennes attendu le 26/09 de l'ordre de 20 mm à 55 mm selon les zones du bassin versant et des maximums attendus de l'ordre de 50 mm à 90 mm. Des précipitations pourraient également être observées le 28/09, mais de manière bien plus faible. Du côté des températures, elles devraient passer sous les normales de saison. Les températures minimales journalières seront de l'ordre des normales de saison alors que les maximums journaliers seront compris entre -3 °C et -5 °C par rapport aux normales du mois de septembre.

Hydrologie du bassin

Les précipitations observées en ce jeudi 26 septembre entraînent une augmentation importante des débits des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant. Les cumuls devraient être important sur cette fin de semaine ce qui pourrait permettre une augmentation des débits durable. La situation sur le Vert s'améliore également avec un passage des débits au-dessus du débit d'objectif d'étiage. Cependant, malgré ce constat positif, il est possible que les débits chutent à nouveau sous l'influence de la météo dans les semaines à venir. Une vigilance reste alors de mise.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 26 septembre 2024

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

| | Judi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Judi | Vendredi |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 19/9 | 20/9 | 21/9 | 22/9 | 23/9 | 24/9 | 25/9 | 26/9 | 27/9 |
| Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| QNR** (m³/s) à Entraygues | 17.2 | 16.7 | 15.8 | 28.7 | 67.2 | 49.9 | 39.7 | ↗ | ↗ |
| Droits conventionnels cumulés*** (m³x1000) | 4198 | 4198 | 4213 | 4213 | | | | | |
| Volume cumulé déstocké*** (m³x1000) | 317 | 317 | 317 | 317 | | | | | |
| <i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i> | | | | | | | | | |
| Entraygues-aval (EDF) | 14.5 | 17.6 | 13.8 | 19.6 | 48.5 | 19.9 | 40.8 | | |
| Entraygues [Roquepailhol] | 17.6 | 15.4 | 13.8 | 24.7 | 44.1 | 23.1 | 39.1 | | |
| Faycelles | 11.7 | 17.6 | 11.6 | 15.0 | 48.5 | 26.4 | 40.5 | | |
| Cahors [Lacombe] | 19.1 | 23.8 | 20.7 | 22.9 | 43.9 | 29.3 | 36.6 | | |
| Coutet (EDF) | 22.5 | 22.8 | 27.8 | 26.7 | 31.5 | 65.7 | 33.7 | | |
| Aiguillon-Ville**** | 20.1 | 20.2 | 24.9 | 27.2 | 27.9 | 53.6 | 34.7 | | |

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le QNR qui était en baisse il y a une semaine est aujourd'hui en nette augmentation. Cependant, le samedi 21 septembre, les débits sont passés sous le seuil de 16 m³/s ce qui a permis un très léger cumul de droits sur cette journée-là. Les prévisions de QNR pour la semaine à venir modélisent un QNR de l'ordre de 100 m³/s vendredi avant de diminuer et de se maintenir autour des 50 m³/s en milieu de semaine prochaine.

Les droits économisés qui pourront être utilisés au mois d'octobre sont alors de **3,9 Mm³**.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

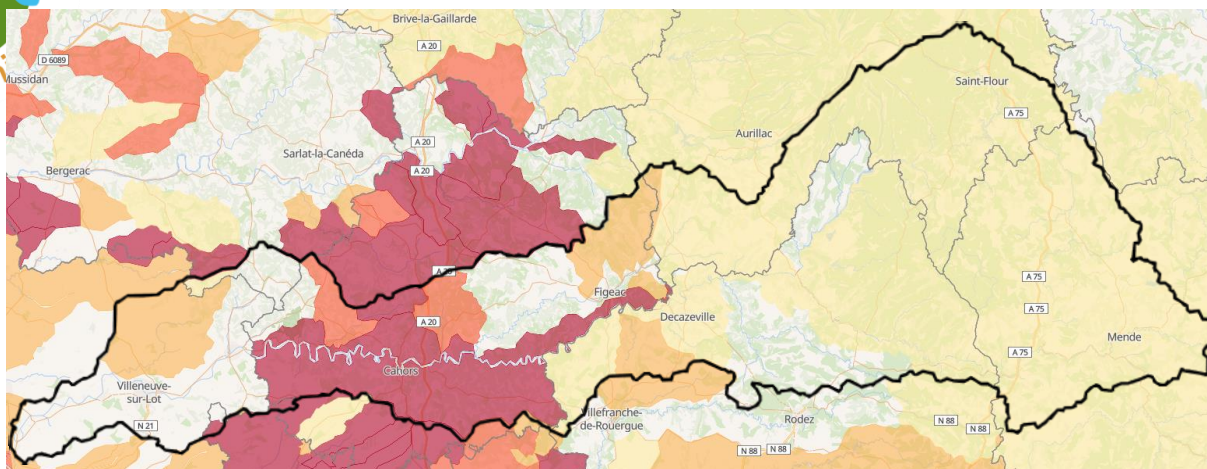
Cotes des retenues :

| RETENUE | COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF) | DATE | COTE (en mNGF) | Par rapport à la cote touristique (en m) | Bilan des 15 derniers jours (en m) |
|-----------|---|-------------------|----------------|--|------------------------------------|
| Grandval | 726 | 26 septembre 2024 | 736.51 | +10.51 | +0.12 |
| Sarrans | 630 | 26 septembre 2024 | 641.53 | +11.53 | +0.66 |
| Maury | 583.5 | 26 septembre 2024 | 585.94 | +2.44 | +0.08 |
| Castelnau | 410.5 | 26 septembre 2024 | 412.00 | +1.50 | -0.40 |

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 26 septembre 2024

Lien du site internet VigiEau : <https://vigueau.gouv.fr/>

Vigilance : Ander-margeride, Aubrac, Célé, Rivière Lot, Truyère aval, affluents du Lot dans le cantal (15) ; bassin du Lot en Lozère, bramont, bassin de la Colagne, cours d'eau de la Colagne, bassin de la Truyère (48) ; Affluents du Lot amont, affluents rive gauche Truyère, affluents du Lot domanial amont (12) ;

Alerte : Affluents du Célé (46) ; Veyre (15) ; Diège (12) ; BV Lède (47)

Alerte renforcée : Vert aval et Masse, Vers, Rauze et Sagne (46) ;

Crise : Vert amont, Affluent du Lot (46).

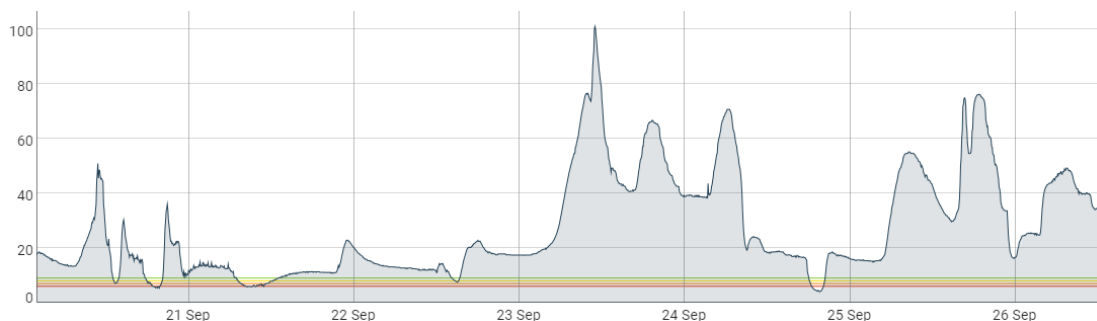
Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les besoins en irrigation sont nuls sur l'ensemble du bassin versant.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

Les dépassements au pas de temps instantané déjà observés la semaine dernière à Faycelles et Aiguillon ont perduré durant les 7 derniers jours. On observe même un passage du débit sous le débit de crise le 24/09 (passage de 16 m³/s à 4 m³/s).

Des dépassements ont aussi été observés à Aiguillon où les débits instantanés ont dépassés à 5 reprises le débit de crise sur les 7 derniers jours (dont un passage de 16,5 m³/s à 6m³/s).



Débits instantané à la station de Faycelles du 20 septembre au 26 septembre 2024



Débits instantanné à la station de Aiguillon [ville] du 20 septembre au 26 septembre 2024

Prochain bulletin : jeudi 3 octobre 2024

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2024 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le lundi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>